

Au fondement de la démarche participative L'HOMME ET SA PAROLE

*par Claude Royon **

Qu'est-ce qui permet à un individu de s'affirmer comme personne, de devenir un sujet humain capable de dire « je » ?

À une pensée, qui met en avant « l'individu démocratique », celui des droits de l'homme et du citoyen (1), il est nécessaire d'adjoindre, évidemment sans l'opposer, une pensée du devenir humain ; l'individu, en effet, n'est pas un « état de fait » donné une fois pour toutes, il s'exprime comme une personne et ne cesse de devenir lui-même au sein de multiples évolutions (2).

De l'individu à la personne en devenir

Les sciences humaines ont beaucoup à dire sur les personnes en devenir. Le linguiste montre que tout homme est façonné par sa langue, par exemple par les formules de politesse que celle-ci autorise ou non ; pourtant cette langue qui le conditionne lui permet de devenir une personne, un sujet (un « je ») qui parle. L'ethnologue fait apparaître que l'individu est en grande partie modelé par les effets d'une multitude de réseaux symboliques qui le précèdent : les codes de parenté de sa société, les gestes et pratiques socialement autorisés ou non... ; pourtant il peut dire « je » et prendre la parole en son propre nom. De son côté, le psychanalyste souligne le fait que je ne deviens moi-même qu'au sein de cette relation complexe entre « moi » et cet autre en moi, « l'inconscient », « qui n'est pas tout à fait moi et qui n'est pas un autre ... » (3).

Le sujet humain en devenir ne peut se réduire à l'individu abstrait, cet être à la fois « auto-nome » et séparé, sans mémoire, sans références, sans relations. « À cette figure récurrente de l'ego vide, je crois possible, précise Bernard Sichère, d'opposer la figure du sujet réel comme sujet au désir, à la parole et à l'action – sujet «à» et non pas sujet «de» – puisqu'on ne doit pas supposer un sujet déjà là pour lequel, parole, désir et action seraient des attributs adventices, mais tout au contraire un sujet qui survient à soi-même dans les événements, du désir, de la parole et de l'action » (4). Ce sujet en devenir, cette personne, se constitue donc et ne cesse d'advenir dans les événements réels que sont l'action, la prise de parole, le désir de rencontrer les autres. Il émerge donc dans le temps, dans les événements, souvent imprévisibles, de l'existence.

S'il en est ainsi, la demande des individus, en difficulté ou non, va bien au-delà d'une reconnaissance, indispensable par ailleurs,

*** Economie & Humanisme**

(1) Le sujet de droits, qui marque la culture publique, est une reprise du sujet kantien de la connaissance et de l'éthique.

(2) Voir **Bernard Sichère**, « Sujet du symbole, sujet du destin, sujet de la promesse », *Le Supplément*, n° 200, mars 1997, p. 208.

(3) *Ibid.* p. 211.

(4) *Ibid.* p. 212

comme citoyens sujets de droits. Ils veulent être reconnus comme personnes en devenir. Leur demande n'est pas seulement celle d'une égalité des droits, mais aussi celle d'une reconnaissance de fraternité dans un commun devenir humain. Intervenants sociaux et personnes en situation d'accompagnement sont fondamentalement sur un pied d'égalité, non seulement en droits, mais « en devenir humain ». Chacun, dans les événements de l'existence, est en voie de personnalisation, dans sa parole, ses désirs, ses actions, ses relations. Il n'est donc pas possible d'imaginer des présomptions d'incapacité chez les personnes en difficulté. Les spécialistes de l'aide ne peuvent donc se contenter d'être d'excellents professionnels, sans que la rencontre n'ébranle les statuts. Le dialogue est un moment où eux-mêmes adviennent comme personnes, dans leur parole, leur désir de rencontre, leurs décisions. L'accès aux droits et le respect des individus sont évidemment indispensables, mais il se pourrait que la demande d'écoute, de reconnaissance comme personne en devenir, soit plus essentielle encore. Inutile de souligner combien la multiplication des guichets et le fractionnement des dispositifs d'insertion sociale sont des obstacles pour ces relations, et donc pour la possibilité d'accéder au rang de personne dans la réciprocité de la rencontre inter-personnelle.

Parler et se parler

Il est souhaitable de s'interroger sur les activités par lesquelles le sujet advient, la personne s'exprime. Paul Ricœur (5) distingue « l'homme parlant, l'homme agissant, l'homme narrateur et personnage de son récit de vie, enfin l'homme responsable » (6). Ces quatre implications de l'homme sont particulièrement décisives pour le devenir des personnes, notamment la parole. Les individus sont et deviennent hommes parce qu'ils parlent et se parlent.

« Qui parle ? » Je parle, tu parles, mais nul n'invente le langage. Chacun est précédé et conditionné par sa langue, mais finalement c'est une personne humaine qui prend la parole. « Je promets de vous rendre votre livre » est bien autre chose que de déclarer, comme un simple constat, que le livre est sur la table. En réalité, l'analyse montre que tous les actes de discours peuvent être formulés dans les termes : « je déclare », « je promets » « j'avertis ». Finalement, dans la prise de parole, la personne qui parle, et ne se contente pas de transmettre de l'information, se désigne chaque fois elle-même. Toute parole, en tout cas celle où les personnes s'impliquent, est celle d'un « je » (ou « nous ») qui dit quelque chose sur quelque chose à un autre « je », un « tu » (ou un « vous »). Dans la parole échangée, les deux sont impliqués (7).

La participation des personnes commence donc avec la prise de parole, une parole qui engage toujours d'une manière ou d'une

(5) Voir **Paul Ricœur**, *Soi-même comme un autre*, Coll. « Points essais », 1996. Ricœur se situe à la suite des débats des années 1960 sur la mort du sujet

et l'anti-humanisme théorique. Entre le sujet exalté de Descartes et le sujet humilié de Nietzsche, il cherche une voie rigoureuse pour une interprétation du sujet et de l'identité personnelle. Les développements ci-dessous doivent beaucoup à cet ouvrage difficile, mais qui donne beaucoup à penser.

(6) **Paul Ricœur**, « Approches de la personne », *Lectures 2*, 1990, p. 204.

(7) L'interpellation est donc réciproque et c'est en quelque sorte parce que je suis interpellé que je me reconnais comme celui à qui la parole est adressée.



autre les personnes investies dans la relation, que celle-ci soit interpersonnelle ou vécue dans un groupe de personnes. Devant d'autres, la personne dit « je » : elle affirme ce qu'elle pense, ce qu'elle veut et, par là, elle est unique et singulière. Toute parole suppose un « je » qui ose se dire ; encore faut-il que la personne puisse être le sujet de sa parole et non être réduite au rang d'objet, ou invitée au conformisme, au bavardage, à la simple répétition qui nient la parole. Permettre aux personnes de prendre la parole sur leur vie, et sur ce qui les concerne, est un enjeu essentiel, pour les personnes mais aussi pour les groupes humains et la société.

« Qui agit ? » L'action a sa logique, ses contraintes, son objectivité, mais elle conduit nécessairement à un agent de l'action. Celui-ci se perçoit auteur de ses actes, mais son action n'est pas isolée ; elle est toujours interaction qui engage d'autres personnes. Le simple fait de poser la question « qui agit ? » fait apparaître à quel point le partenariat n'est pas acquis dans les pratiques de l'intervention sociale, combien la prise en compte des possibilités d'action des personnes est difficile, à quel point le soutien de tous les acteurs est essentiel...

Chômeurs : du silence à la parole

L'idée de faire participer les personnes accompagnées par « Solidarités Nouvelles face au Chômage » à la vie de l'association a pris corps. Il s'agissait de « donner la parole » à ces personnes afin de mieux prendre en compte, dans la vie de l'association, leurs besoins et leurs aspirations, de mieux connaître leurs problèmes et leurs solutions et de leur permettre de s'organiser entre elles. Double rôle d'information de l'ensemble de l'association et d'auto-organisation de chômeurs. Il s'agissait de mettre en pratique une démarche définie ainsi par Jean-Baptiste de Foucauld : « passer du silence à la parole, de la parole à la représentation, de la représentation à la participation » (1).

La prise de parole pour des personnes qui en ont longtemps été privée n'est pas toujours une opération facile. Les aidés qui ont été exclus pendant longtemps du « droit à la parole » peuvent avoir des difficultés à l'exercer. Ce qui correspond aux phrases entendues : « Est-il bien vrai qu'on me redonne ce droit ? », « À quoi ça sert d'en parler, ils savent bien ce qui me fait mal », « Ne va-t-on pas se servir de ma parole contre moi ? » et « C'est un piège, on fait semblant de m'écouter, je ne suis qu'un alibi. »

Les personnes privées de parole pendant longtemps peuvent aussi, lorsqu'elles ont franchi l'étape précédente, abuser du droit retrouvé à la parole. Non par malignité, mais parce qu'après avoir été longtemps réduites au silence ou lorsque les choses sont trop dures à porter, la parole est un puissant exutoire. De là une parole qui devient « envahissante ». Il faut prendre en compte ce phénomène et tenter de mettre en place des solutions pour qu'il reste supportable par le groupe.

Charles Mérigot, *Solidarités Nouvelles face au Chômage*

(1) Jean-Baptiste de Foucauld, « Une citoyenneté pour les chômeurs », in *Droit Social* n° 7-8, juillet-août 1992.

Raconter son histoire

Que l'agir soit – en tout cas puisse être – humanisant pour les personnes, est largement reconnu. En revanche, il est plus rare d'insister sur l'importance du récit pour le devenir des personnes. En réalité, le récit semble essentiel à cet égard. Pourquoi ? Parce que le langage, l'action et la responsabilité se déploient dans le temps ; celui d'une vie qui se déroule de la naissance à la mort. Ou'est-ce qui fait qu'une vie demeure identique dans le cours du temps ? Une identité est évidente, au moins apparemment, celle de l'individu qui a la même fiche d'état civil de sa naissance à sa mort. Or cette identité est seulement la permanence d'une continuité plus ou moins externe : une « mêmété » de l'individu. Mais qu'en est-il de la continuité du « je », de soi-même, de la personne ? Il s'agit d'une autre identité, celle visée par la question : « qui suis-je dans la durée ? ». Les aléas de l'existence, l'impact des événements, les ruptures de situation font que cette question se pose quelquefois d'une manière dramatique.

La permanence du même individu et la continuité du « je » se nouent notamment dans le récit de son histoire que tente une personne, lorsqu'elle récapitule son passé dans un récit qui, lui, est toujours au présent. La personne n'est pas déterminée une fois pour toutes ; elle demeure elle-même dans la ré-interprétation perpétuelle de son histoire (8). La personne qui raconte est un sujet actif et non un simple spectateur, surtout si elle parle de son propre parcours de vie. Elle raconte à d'autres ; encore faut-il qu'elle soit entendue comme personne racontant. À cet égard, les nombreux récits auxquels les personnes « en difficulté » sont contraintes souvent, mais aussi invitées parfois, voire dont elles prennent l'initiative, peuvent être personnalisants ou, au contraire, par défaut d'écoute, plus ou moins négateurs de leur passé et de leur présent, et donc d'ouvertures possibles vers leur avenir.

Dans l'écoute, l'accompagnement, le partenariat, « l'agir avec », les personnes, quel que soit le côté du guichet où elles se trouvent, attendent probablement toutes d'être reconnues avec ce qui les habite, le « souhait d'une vie accomplie, avec et pour les autres, dans des institutions justes » (9).

Aucune personne ne se fonde elle-même, mais elle s'atteste (10) comme un être agissant et souffrant, un sujet humain, aussi bien dans ses paroles que dans les actes dont elle se reconnaît responsable, et ce, dans le temps. Il est des attitudes d'écoute et d'accompagnement, mais aussi des formes de détresse, susceptibles de le rappeler.

(8) L'identité d'un être humain est en perpétuelle transformation, selon une reconstruction qui se fait par la capacité de raconter son histoire, tant à l'échelle de chaque personne qu'à celle d'un groupe, d'une nation...

(9) Cf., dans *Soi-même comme un autre*, cette formulation du désir éthique.

(10) Entre l'exaltation du sujet chez un Descartes et son humiliation chez un Nietzsche, Ricœur utilise ce terme d'« attestation » pour dire le genre de certitude que le sujet humain peut avoir de lui-même.

Claude Royon